

Actuariat en prévoyance professionnelle

Appréhender, maîtriser et optimiser vos engagements de prévoyance professionnelle.

Vous êtes

- Une institution de prévoyance propre, une fondation collective, une fondation commune, relevant du droit privé ou public
- Une institution publique
- Une société locale ou multinationale

Nos prestations

Mandat d'expert selon l'article 52^e LPP

- Vérifier périodiquement que l'institution de prévoyance offre la garantie de remplir ses engagements
- S'assurer que les dispositions réglementaires de nature actuarielle et relatives aux prestations ainsi qu'au financement soient conformes aux dispositions légales
- Soumettre des recommandations concernant les bases techniques
- Recommander les mesures à prendre en cas de découvert

Conseils actuariels aux institutions de prévoyance

- Obtenir une seconde opinion
- Elaborer un plan d'assurance et le comparer à ceux d'entreprises du même secteur d'activité
- Examiner le besoin d'assurance et optimiser la couverture d'assurance
- Etudier les passifs de manière projective
- Accompagner le processus de fusion et de liquidation partielle ou totale (mandat de liquidateur)
- Elaborer un plan de prévoyance et le comparer à ceux d'entreprises du même secteur d'activité

Normes comptables internationales

- Evaluer les engagements d'une entreprise selon les normes comptables internationales (IAS19, US GAAP ASC 715, IPSAS 39) à l'aide d'un logiciel reconnu par les plus grandes sociétés de révision
- Etablir un rapport clair et sur-mesure
- Consolider les engagements des multinationales avec une évaluation au niveau des filiales à l'étranger grâce à notre réseau global de consultants
- Définir les mesures nécessaires de gestion du risque pour l'employeur (de-risking)



Actuariat en prévoyance professionnelle

Nos atouts

Organisation simple et efficace

Une entreprise à taille humaine

Services personnalisés et de qualité

Un interlocuteur dédié pour chacun de nos clients

Personnel hautement qualifié

Une équipe de consultants reconnus encadrés par des experts en caisses de pensions agréées

Vos avantages

Conseil professionnel et global

Vision complète du risque
(actuariat, juridique, investissement)

Proximité avec nos consultants

À l'écoute de vos problématiques et de vos défis

Absence de tout conflit d'intérêt

Garantie de bénéficier d'un conseil indépendant

Votre contact



Nicolas May

Responsable du conseil actuariel en prévoyance professionnelle

Expert en Caisses de Pensions CSEP

Actuaire ASA

Expert en caisses de pensions, Nicolas dispose de 30 ans d'expérience dans le domaine de la prévoyance professionnelle en tant que consultant ou directeur d'institutions de prévoyance.

cg@swissriskcare.ch

Conseil en gestion des risques

Appréhender, maîtriser et optimiser vos risques financiers et actuariels.

Vous êtes

- Une société d'assurance
- Une captive de (ré)assurance
- Une entreprise
- Une institution publique

Nos prestations

Actuariat vie et non-vie pour compagnies d'assurance

- Être l'actuaire responsable agréé par la FINMA
- Élaborer le rapport sur les provisions techniques et la fortune liée
- Rédiger le rapport d'actuaire responsable
- Établir le Swiss Solvency Test (SST) et le rapport associé
- Apporter notre soutien pour l'établissement des rapports tels que ORSA et Public Disclosure
- Procéder à la veille des modifications promulguées par la FINMA
- Vérifier, adapter, ou créer la tarification des produits
- Analyser la suffisance de la fortune liée
- Obtenir une seconde opinion
- Établir une étude ALM

Création et gestion de captives de (ré)assurance

- Créer une captive de (ré)assurance pour une grande entreprise ou une multinationale
- Gérer les contrats, les sinistres et la comptabilité de la captive
- Être l'actuaire responsable agréé par la FINMA

Actuariat pour entreprises et institutions publiques

- Évaluer les risques d'assurances à l'aide d'outils actuariels
- Optimiser les couvertures d'assurance du personnel à l'aide d'un bilan social d'entreprise (BSE) prenant en considération l'ensemble des couvertures sociales et également les contrats collectifs d'entreprise
- Examiner les engagements en matière de prévoyance professionnelle
- Analyser le contrat perte de gain maladie à l'aide d'une modélisation des absences



Nos atouts

Organisation simple et efficace

Une entreprise à taille humaine

Services personnalisés et de qualité

Un interlocuteur dédié pour chacun de nos clients

Personnel hautement qualifié

Une équipe de consultants reconnus encadrés par des actuaires ASA

Vos avantages

Conseil professionnel et global

Vision complète du risque
(actuariat, juridique, investissement)

Proximité avec nos consultants

À l'écoute de vos problématiques et de vos défis

Absence de tout conflit d'intérêt

La garantie de bénéficier d'un conseil indépendant

Votre contact



Lyne Bergeron

Actuaire ASA

Lyne dispose de 25 ans d'expérience en actuariat auprès de compagnies d'assurance non-vie et de captives de réassurance.

cg@swissriskcare.ch





Conseil juridique en prévoyance professionnelle

Nos atouts

Expertise dans le domaine de la prévoyance professionnelle

Savoir-faire acquis depuis de nombreuses années et des connaissances sans cesse actualisées

Veille juridique performante

Règlements mis à jour en fonction de l'évolution légale et jurisprudentielle ainsi que des pratiques des autorités de surveillance

Services personnalisés et de qualité

Interlocuteur dédié pour chacun de nos clients

Vos avantages

Responsabilité du conseil de fondation préservée

Garantie de la conformité de l'ensemble des aspects juridiques

Respect des standards de meilleure gouvernance

Mise à jour continue de vos règlements ou d'autres documents juridiques

Soutien juridique personnalisé

Disponibilité de nos équipes pour apporter une réponse à vos questions

Votre contact



Pascal Payot

Responsable du conseil juridique et de la formation

Expert en droit

Pascal dispose de 20 ans d'expérience dans le domaine de la prévoyance professionnelle. Ancien responsable juridique de l'Autorité de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance du Canton de Genève puis de sociétés de conseil en prévoyance professionnelle tant nationales qu'internationales.

cg@swissriskcare.ch

Conseil juridique en prévoyance professionnelle

Assurer le respect de la meilleure gouvernance face à une complexification accrue du domaine de la prévoyance professionnelle.

Vous êtes

- Un conseil de fondation
- Un organe de gestion d'une institution de prévoyance
- Un département des ressources humaines d'une entreprise

Nos prestations

Accompagnement dans vos démarches juridiques courantes

- Elaborer, mettre à jour et vérifier la conformité au droit des statuts, de l'ensemble des règlements ou des directives internes
- Rédiger et examiner les contrats (réassurance des risques, affiliation, reprise de rentiers, transfert de patrimoine, fusion, etc.)
- Examiner et créer la documentation juridique nécessaire au fonctionnement de votre institution de prévoyance

Soutien lors d'évènements particuliers

- Gérer les procédures de liquidation totale et partielle
- Accompagner les procédures de fusion
- Examiner et conseiller sur des dossiers individuels (affiliation, prestations, etc.)
- Rédiger des avis de droit et des prises de position

Information

- Prévenir le conseil de fondation concernant les nouvelles modifications légales
- Etablir des notices d'information destinées aux assurés (encouragement à la propriété du logement, droit aux prestations de survivants, etc.)

Conseil en investissement

Planifier et contrôler vos investissements afin d'atteindre vos objectifs.

Vous êtes

- Un investisseur institutionnel (une institution de prévoyance, une compagnie d'assurances, une organisation à but non lucratif)
- Un investisseur privé
- Un family office

Nos prestations

Asset Liability Management (ALM)

- Proposer les allocations d'actifs les plus adaptées à vos spécificités et à vos objectifs
- Assurer une parfaite congruence des deux côtés du bilan à l'aide de paramètres tels que l'inflation ou les taux d'intérêt issus des scénarios qui influencent à la fois le rendement des actifs et l'évolution du passif
- Fournir l'ensemble des éléments de la stratégie de placements

Structure et pilotage du portefeuille

- Définir la structure et la méthode de pilotage de votre portefeuille
- Vérifier le profil de risque et son adaptation à votre budget
- Disposer des éléments nécessaires à la recherche de gérants de fortune, la rédaction de directives de placement et le suivi de votre portefeuille

Sélection de gérants de fortune et transition

- Identifier les meilleurs gérants de notre base de données (plus de 200'000 produits référencés)
- Participer au processus de sélection
- Négocier les contrats de gestion
- Accompagner la transition de portefeuille

Suivi du portefeuille et des gérants

- Etablir un rapport de suivi des investissements servant d'outil de pilotage incluant les mesures à prendre concernant la pondération des classes d'actifs, le risque, les gérants, les frais, etc.
- Contrôler le respect des directives de placements
- Soutenir l'organe responsable dans la prise de décisions

Gouvernance

- Accompagner la mise en œuvre d'une nouvelle structure organisationnelle
- Mettre à jour le règlement de placement définissant l'organisation, les objectifs et les contraintes de placements ainsi que les processus décisionnels et de contrôle
- Définir des directives de placement pour les gérants



Nos atouts

Indépendance totale vis-à-vis des instituts financiers

Absence de rétrocessions et de ventes de produits financiers

Expertise métier

Processus éprouvé, compréhensible et documenté

Réseau global de consultants

Collaboration étroite avec les consultants du groupe Siaci Saint-Honoré permettant la sélection des meilleurs gérants ou l'identification des opportunités d'investissement de manière globale

Vos avantages

Absence de tout conflit d'intérêt

Garantie de bénéficier d'un conseil indépendant

Conseil professionnel

Respect des meilleurs standards institutionnels

Veille permanente

Analyse externe permettant de challenger vos gérants
Accès aux dernières informations, idées d'investissements pour améliorer la performance de votre portefeuille à long terme

Votre contact



Sébastien Brocard

Responsable du conseil en investissement

Analyste financier certifié CIIA

Expert en Caisses de Pensions CSEP

Actuaire ASA

Analyste financier et actuaire, Sébastien dispose d'une expérience de 15 ans dans le conseil en investissement au sein de sociétés nationales ou internationales.

cg@swissriskcare.ch

Formation et information en prévoyance professionnelle

Acquérir, approfondir ou actualiser vos connaissances.

Vous êtes

- Un membre de conseil de fondation d'institutions de prévoyance
- Un collaborateur d'une caisse de pension
- Un collaborateur du département des ressources humaines
- Un acteur du 2^e pilier

Nos prestations

Formation

- Adapter notre programme de formation à vos besoins spécifiques et à votre institution de prévoyance
- Vous conseiller ou vous donner une totale liberté sur :
 - le choix des thèmes abordés,
 - le niveau d'approfondissement en fonction de vos connaissances (débutant, avancé...),
 - les dates et la durée de la formation (1/2 journée, une journée, plusieurs jours consécutifs ou non),
 - le lieu de la formation (vos bureaux, nos bureaux ou un lieu choisi par vos soins)
- Mettre à votre disposition les formateurs, professionnels reconnus et passionnés tels que des experts en prévoyance professionnelle, des actuaires, des consultants en investissement, des juristes, des gestionnaires de caisses de pensions, des spécialistes en ressources humaines, des fiscalistes et des comptables
- Fournir des supports de cours adaptés à la formation spécifique donnée avec des exemples pratiques

Information ou séminaire

- Organiser une ou plusieurs séances d'information concernant le système de prévoyance suisse et la prévoyance professionnelle de votre entreprise avec possibilité d'entretiens individuels
- Rédiger une newsletter concernant la prévoyance et ses nouveautés
- Mettre sur pied un séminaire sur un thème donné



Formation et information en prévoyance professionnelle

Nos atouts

Expertise dans le domaine de la prévoyance professionnelle

Equipe de professionnels reconnus

Savoir-faire pédagogique

Formation interactive et enrichissante avec la remise de supports didactiques

Veille permanente du marché

Mise à jour des supports de formation en fonction de l'évolution de la réglementation et de la pratique du marché

Vos avantages

Accompagnement avant, pendant et après la formation

Disponibilité de nos formateurs dans la préparation, l'élaboration et le suivi post-formation

Formation sur-mesure

Définie en fonction de vos besoins

Utilisation de cas concrets

Formation illustrée par des retours d'expérience

Votre contact



Pascal Payot

Responsable du conseil juridique et de la formation

Expert en droit

Pascal dispose de 20 ans d'expérience dans le domaine de la prévoyance professionnelle. Ancien responsable juridique de l'Autorité de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance du Canton de Genève puis de sociétés de conseil en prévoyance professionnelle tant nationales qu'internationales.

cg@swissriskcare.ch

Gestion technique, administrative et comptable des institutions de prévoyance

Externaliser la gestion de votre institution de prévoyance auprès d'une équipe de professionnels.

Vous êtes

- Une institution de prévoyance propre, une fondation collective, une fondation commune, relevant du droit privé ou public
- Une société ou un groupe de sociétés ayant une fondation propre

Nos prestations

Gestion technique

- Gérer les mutations des assurés actifs et des rentiers
- Tenir les comptes épargne des assurés actifs
- Réaliser des simulations

Gestion comptable

- Tenir la comptabilité générale et celle des titres
- Gérer les comptes courants
- Etablir les états financiers (comptes annuels et annexes) selon directives Swiss GAAP RPC 26

Coordination

- Mettre à disposition les données et documents nécessaires à l'organe de révision, au réassureur, à l'expert en prévoyance professionnelle et à l'autorité de surveillance

Communication auprès des assurés

- Informer les assurés de leurs prestations (certificats de prévoyance) et des modifications réglementaires
- Résumer annuellement l'activité de l'institution

Portail web Assurés

- Consulter les prestations en tout temps
- Mettre à jour les données personnelles
- Donner la possibilité de réaliser des simulations

Portail web Ressources Humaines

- Permettre le partage sécurisé des informations
- Donner la possibilité de mettre à jour des données par assuré ou pour un collectif
- Générer des listes de données

Soutien

- Accompagner les gestionnaires de l'institution de prévoyance pour des cas complexes

Direction de l'institution de prévoyance

- Coordonner et contrôler les différents organes externes
- Organiser et animer les séances du Conseil de Fondation
- Tenir les procès-verbaux
- Mettre en œuvre les décisions



Gestion technique, administrative et comptable des institutions de prévoyance

Nos atouts

Personnel expérimenté

Equipe de gestionnaires spécialisés

Mise à disposition d'actuaire et de juristes

Soutien de nos gestionnaires pour la résolution de cas complexes

Outil de gestion performant et flexible

Processus d'échange d'informations automatique et sécurisé

Vos avantages

Services personnalisés et de qualité

Interlocuteur dédié pour chacun de nos clients

Gain de temps pour les Ressources Humaines

Prise en charge globale de la gestion de la prévoyance professionnelle

Satisfaction des assurés

Disponibilité de nos équipes pour répondre aux demandes des assurés

Votre contact



Raphaël Busigny

*Responsable de la gestion technique et comptable
Brevets fédéraux de spécialiste en gestion de la
prévoyance en faveur du personnel et en assurances
sociales.*

Raphaël dispose de 10 années d'expérience dans la gestion et l'administration de fondations propres ou collectives.

cg@swissriskcare.ch